

C'est le résultat d'une opération de "testing" lancée par l'association auprès d'une dizaine de campings et de discothèques de la Côte d'Azur.

AFP/Archives/Patrick Kovarik

Le président de SOS Racisme, Dominique Sopo, le 12 juin dernier.

SOS Racisme accuse deux campings et trois discothèques des Alpes-Maritimes de discrimination raciale, après y avoir réalisé des opérations de "testing".

Au Camping du pylône à Antibes-Juan-les-Pins comme au Green Park de Cagnes-sur-Mer, un couple d'hommes blancs a ainsi pu obtenir une réservation après qu'un couple d'hommes maghrébins se fut entendu dire que l'établissement était complet. Passé après les deux blancs, un homme noir a obtenu les mêmes réponses que les deux Maghrébins.

SOS Racisme a effectué son opération dans "une dizaine" de campings, ciblant particulièrement les "4 étoiles" et ceux qui, par téléphone, demandaient aux clients de réserver sur place.

Président du groupe Homair Vacances, qui possède 110 campings en Europe dont le Green Park, Daniel Guez s'est dit "très étonné", car "la discrimination ne fait pas partie du groupe". "Si les faits sont avérés, nous assumons les conséquences et nous désapprouvons complètement ce comportement", a-t-il réagi.

Trois discothèques de la Côte d'Azur, sur dix testées, se seraient également "rendues coupables d'un acte discriminatoire", selon les termes de SOS Racisme: l'Annexe et le Carré, à Saint-Laurent-du-Var, et La Siesta à Antibes.

L'association affirme qu'elle portera plainte dans la semaine auprès du procureur de la République de Grasse. Elle demande aussi que les maires et les préfets des territoires concernés prennent leurs "responsabilités" et exercent vis à vis des discothèques et campings leur pouvoir de sanction "en ordonnant leur fermeture administrative".

"Dans un contexte nauséabond de libération de la parole raciste et de tentative de suppression de la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, ndlr), il nous apparaît impératif d'user de tous les outils mis en place par le législateur afin de renverser la tendance et de sanctionner les coupables", conclut SOS Racisme.